



Servitudes d'Urbanisme

Informations portées à la connaissance par l'État à l'échelle de la communauté de communes

Communauté des
Communes du
Pays de Mugron

Document établi le 30/10/2015

Direction Départementale des Territoires et de la Mer

www.landes.gouv.fr



**Liste des Servitudes d'Urbanisme
et autres limitations d'utilisation des sols**

**Communauté des Communes
du Pays de Mugron**

**Communes : Baigts, Bergouey, Caupenne,
Doazit, Hauriet, Lahosse, Larbey, Laurède, Maylis,
Mugron, Nerbis, Saint-Aubin et Toulouzette**

- **Zones de présomption de prescriptions archéologiques**
- **Forêts publiques gérées par l'ONF (ancienne servitude d'utilité publique A1)**

Servitudes d'urbanisme

Porter à connaissance de l'État
à l'échelle de la
**Communauté de communes
du Pays de Mugron**

Document établi le 30/10/2015



ATTENTION
La direction départementale des territoires et de la mer des Landes ne saurait garantir l'exhaustivité et l'exactitude du report de ces servitudes. Celles-ci étant, dans la plupart des cas, collectées auprès de personnes tierces (exploitants, bénéficiaires, gestionnaires, ...)
Pour instruire un avis sur un dossier proche du tracé d'une de ces servitudes, il est nécessaire de consulter le gestionnaire de la servitude.

Légende

Zonages administratifs

- Communes
- Parcelles
- EPCI
- Principaux cours d'eau
- Zone couverte d'eau

Servitudes d'urbanisme

- Zone de présomption de prescriptions archéologiques
- Forêts soumises à régime forestier

